



ATARI

French *Société anonyme à Conseil d'administration*
Société anonyme au capital de 5.592.124,76 euros
54-56, avenue Hoche – 75008 Paris
341 699 106 RCS Paris

(la "Société")

Procès verbal de décision du Président du Conseil d'administration

Paris, 12 mars 2026

Constatation d'émission d'actions Nouvelles consécutives aux demandes de conversions par les porteurs d'obligations convertibles

Le Président indique qu'au cours des mois de novembre 2025, décembre 2025, janvier 2026 et février 2026, la Société a reçu des demandes de conversion par les porteurs d'Obligations Convertibles résultant en l'émission de 109 037 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Le capital social est fixé à la somme de 5.592.124,76 euros et divisé en 559.212.476 actions de valeur nominale de 0,01 euro.

L'article 7 des statuts de la Société sera ainsi modifié comme suit :

Article 7 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme cinq millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cent vingt-quatre euros et soixante-seize centimes (5.592.124,76 €).

Il est divisé en 559.212.476 actions, d'une valeur nominale de 0,01 euro, entièrement souscrites et libérées.

Pouvoirs pour formalités légales

Le Président-Directeur Général accorde tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Signed by:

wade rosen

D3E14E62DFD94D0...

Wade Rosen

Président Directeur Général, Atari SA